

## **GOETHE-INSTITUT DE PARIS**

### **RÈGLEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE**

La bibliothèque met à votre disposition de la littérature ainsi que des documents et des informations sur la culture, l'histoire et la société allemandes, de même que sur l'apprentissage et l'enseignement de l'allemand langue étrangère. Elle est ouverte à tou·te·s. La consultation sur place des livres et des différents médias est libre et gratuite.

#### **1. INSCRIPTION**

Une carte de bibliothèque en cours de validité est nécessaire pour emprunter des livres et des documents audiovisuels. Cette carte est délivrée pour un an (de date à date) sur présentation d'une pièce d'identité.

Les données des utilisateurs et utilisatrices sont enregistrées dans une base de données du Goethe-Institut en Allemagne et sont utilisées exclusivement pour l'établissement, l'exécution et la résiliation du contrat de prêt de la bibliothèque. Les données enregistrées ne seront pas transmises à des tiers. Les utilisateurs et utilisatrices ont la possibilité de consulter leurs données personnelles à tout moment.

#### **2. DROITS D'INSCRIPTION**

Plein tarif	20 €
Tarif réduit*	10 €

(\* élèves, étudiant·e·s, retraité·e·s, demandeurs·ses. d'emploi, enseignant·e·s d'allemand, assistant·e·s de langue – sur présentation d'une pièce justificative)

La carte de bibliothèque est gratuite pour les élèves du Goethe-Institut, les bénéficiaires des minima sociaux, et pour les détenteurs et les detentrices de la Carte Goethe. Les lecteurs et lectrices inscrit.e.s peuvent demander à obtenir la Carte Goethe gratuitement à la réception (rez-de-chaussée), ou à la bibliothèque.

La perte de la carte de bibliothèque ainsi que tout changement de coordonnées doivent être signalés au plus vite à la bibliothèque.

#### **3. PRÊT DE MÉDIAS**

Tous les médias accessibles au prêt peuvent être empruntés pour une durée de trois semaines. Durant cette période, vous pouvez emprunter 15 médias à la fois, tous supports confondus (dont 2 DVD maximum).

L'emprunt de documents peut être prolongé deux fois si le délai n'a pas été dépassé et à condition que les médias ne soient pas réservés.

Les ouvrages de référence, les journaux et les revues sont exclus du prêt.

Il est possible de réserver des documents déjà empruntés. Vous serez averti.e.s lors de leur retour à la bibliothèque et ils resteront à votre disposition pendant une semaine.

Les documents réservés sont à retirer auprès d'un-e bibliothécaire pendant les heures d'accueil.

En cas de retard, il vous sera demandé 0,20 € par document et par jour de retard. Pour les DVD, les frais s'élèvent à 0,50 € par DVD et par jour de retard.

Les DVD empruntés sont destinés à un usage privé uniquement.

Merci de respecter les livres et documents empruntés. Le lecteur ou la lectrice est responsable de toute dégradation ou perte. Tout document perdu ou dégradé devra être remplacé à l'identique ou remboursé.

Le lecteur ou la lectrice est prié d'utiliser de préférence l'automate de prêt pour l'emprunt et le retour de documents.

#### **4. CONDITIONS D'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES ET DU WIFI**

Deux ordinateurs et une tablette avec connexion Internet sont à disposition des lecteurs et des lectrices à la bibliothèque.

L'usage d'Internet doit être réservé en priorité à la recherche dans le catalogue de la bibliothèque, à des recherches concernant l'Allemagne, ainsi qu'au prêt en ligne (« Onleihe ») et à l'apprentissage de l'allemand. L'utilisateur ou l'utilisatrice devra répondre de toute infraction au respect des droits d'auteur, de la protection des données et des dispositions légales en vigueur.

L'utilisation d'Internet peut être limitée dans la durée.

Une photocopieuse est à la disposition des lecteurs et lectrices. Le tarif est de 0,10 € (A4) ou 0,20 € (A3) la page. L'utilisateur ou l'utilisatrice est tenu de respecter les droits d'auteur.

Les lecteurs et lectrices intéressé.e.s peuvent obtenir un code WIFI utilisable dans la bibliothèque et dans tout l'institut.

L'accès à la photocopieuse, ainsi que l'attribution d'un code WIFI sont possibles uniquement pendant les heures d'accueil.

#### **5. RÈGLES DE COMPORTEMENT**

Les documents et le mobilier de la bibliothèque doivent être traités avec respect. Il est interdit de fumer dans les locaux de la bibliothèque. Il y est également interdit de passer des appels. Le lecteur ou la lectrice est tenu.e. de suivre les indications du personnel de la bibliothèque. La bibliothèque est sous vidéosurveillance.

Le Goethe-Institut décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels.

Toute infraction au règlement peut entraîner l'exclusion de la bibliothèque et de l'établissement.

Le règlement de la bibliothèque entre en vigueur le 07.10.2022.

## **6. PROTECTION DES DONNÉES**

Nous prenons très au sérieux la protection de vos données personnelles. Aussi, nous nous référons aux standards élevés en la matière conformément aux lois correspondantes, en particulier le RGPD (« Règlement Général sur la Protection des Données »). Le document intitulé « Informations relatives à la protection des données » donne des indications détaillées sur le traitement des données personnelles par notre logiciel de bibliothèque Koha. Vous pouvez le consulter à l'accueil de la bibliothèque.

La Direction

Contact : [www.goethe.de/paris](http://www.goethe.de/paris); [bibliotheque-paris@goethe.de](mailto:bibliotheque-paris@goethe.de)